

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE CRO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires.
Les Abonnements et les Annonces sont
reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Dépar-
tementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER
et C^{ie}, place de la Bourse, 8, et à l'Agence
Centrale de Publicité des Journaux des Dé-
partements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir, Omnibus.
4 — 35 — — Express.
3 — 57 — — matin, Poste.
9 — 04 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 35 — — Direct-Mixte.
5 — 11 — — soir, Omnibus.
9 — 52 — — Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin, Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les lettres de Naples du 16 font le récit de la manifestation qui avait eu lieu la veille. On y a crié : *Vive Garibaldi! Vive Victor-Emmanuel au Capitole!* La garnison et la garde nationale étaient sous les armes; mais elles se sont bornées à surveiller la manifestation.

Le *Popolo d'Italia*, organe mazzinien, a été saisi pour une correspondance de Turin dans laquelle était exposé le plan d'une république italienne. Le général de La Marmora a dissous le corps des gardes mobiles qui comptait seize mille hommes. Une partie de ces gardes mobiles veulent rejoindre Garibaldi. Les troupes surveillent le littoral. La légion hongroise a été envoyée en Piémont.

La *Gazette officielle* donne les nouvelles suivantes de Palerme :

Garibaldi s'est rendu de Piazza à Aidone. Des personnes influentes du parti avancé lui ont envoyé une lettre pour le prier d'abandonner son entreprise et d'épargner à la Sicile les horreurs de la guerre civile.

Garibaldi a proposé à quelques-uns de ses amis de Palerme de former un comité du salut public. On lui a répondu par un refus formel. La tranquillité est parfaite dans l'île.

Une lettre de Palerme, insérée dans le *Journal de Naples*, dit que Garibaldi s'est rendu à Leonforte.

Une démonstration a eu lieu à Modica aux cris de *vive Garibaldi!*

Le général Cugia a expédié quelques colonnes mobiles pour garder les routes conduisant à Messine.

Les avis de Catane portent que le général La Mella occupe Aderno, point d'où partent deux routes se dirigeant l'une sur Catane, l'autre sur Messine.

La colonne commandée par le général en chef Ricotti, a quitté Caltanissetta.

Menotti Garibaldi s'est dirigé, le 16, avec 500 volontaires de Leonforte vers Asaro.

Les mouvements des troupes régulières ont pour objet d'empêcher la marche des volontaires vers Catane.

La province de Messine est tranquille. On assure que la majorité de la population à Catane est aussi en faveur du gouvernement.

Les lettres de Rome, du 16, mentionnent l'arrestation d'une vingtaine d'individus soupçonnés d'avoir lancé des bombes. La tranquillité règne dans la ville. — Havas.

On mande de New-York, le 7 août :

Le président Lincoln assistait au meeting tenu hier à Washington pour la continuation de la guerre : il a reçu un accueil enthousiaste.

Les rapports de Memphis signalent un combat entre les confédérés et 4,000 fédéraux. Les confédérés ont été battus.

Cinq cents marchands de Boston ont pris l'engagement d'employer de nouveau, après la guerre, ceux de leurs commis qui voudront entrer dans l'armée. — Havas.

Nous publions, d'après le *Moniteur*, la circulaire que S. Exc. le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets sur l'emploi de l'allocation affectée par la lettre impériale du 18 août 1861 à l'achèvement des chemins vicinaux.

Paris, le 16 août 1862.

Monsieur le préfet, un crédit de 3 millions vient d'être ouvert à mon département, en exécution de la lettre impériale du 18 août 1861, qui m'avait prescrit de préparer un projet de loi consacrant 25 millions à l'achèvement des chemins vicinaux d'intérêt commun.

J'ai dû rechercher avec soin le meilleur mode

d'emploi de cette allocation. Plusieurs systèmes étaient en présence : il importe de les faire connaître et de montrer la stricte impartialité qui présidera à la répartition d'un crédit aussi important par son chiffre que par son objet, et auquel le pays tout entier attache un si vif et si légitime intérêt.

Le premier consistait à distribuer la subvention par portions égales entre chaque département. Ce mode, le plus simple en apparence, est en réalité très-défectueux : il ne tient aucun compte de l'inégalité des besoins ni de celle des ressources, non plus que des efforts des localités, qu'il faut stimuler par des encouragements opportuns. Le gouvernement et le Corps-Législatif ont été d'accord pour l'écartier.

Le second système, c'était la répartition du crédit dans la proportion des sacrifices consentis par les populations. Ce procédé, juste en principe, cessait d'être équitable dans l'application. La situation financière de plusieurs départements leur permettant difficilement de voter de nouveaux impôts pour le service de la vicinalité, ils seraient donc entièrement exclus d'une répartition à laquelle tous doivent participer.

J'ai pensé qu'il y avait lieu de combiner ces systèmes, de diviser le crédit de vingt-cinq millions en deux parts, dont l'une serait répartie également entre tous les départements, et l'autre attribuée à chacun d'eux, au prorata des sacrifices qu'ils s'imposeraient. Ce mode de distraction est emprunté à la loi du 22 septembre 1848. Toutefois cette loi avait consacré un principe dont l'expérience ne tarda pas à révéler les inconvénients. Elle portait que les allocations de l'Etat auraient pour base, non pas le nombre, mais le produit des centimes extraordinaires votés par les départements.

L'application de cette disposition donnait les résultats suivants : dans la Seine-Inférieure et le Nord, par exemple, 1 centime extraordinaire produit environ 100,000 fr.; dans les Hauts-

FLEUVE.

LE PEINTRE SUR PORCELAINE

SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE.

1.

Cela se passait quelque temps après la révolution de Juillet, en 1835.

Sur la fin du mois de septembre, dans la matinée, un homme déjà âgé, mais encore vert, parcourait à pied le pont Neuf.

Au moment où il arrivait au bout de la voie, en face de la rue Dauphine, il tournait à gauche et se dirigeait sur le quai des Grands-Augustins, du côté de cet édifice divisé en trois nefs qui est connu sous le nom de Marché à la volaille et au gibier.

Sept heures venaient de sonner.

Au commencement de l'automne, le ciel de Paris est ordinairement d'un ton grisâtre et les abords de la Seine sont enveloppés d'un épais brouillard.

Néanmoins, ce piéton matinal et solitaire ne s'était point pourvu d'un manteau ni d'aucun de ces par-dessus protecteurs que la mode moderne a imaginés.

Chose assez bizarre, il était presque en costume de salon.

Quelques coups de crayon le feront mieux connaître.

Notre promeneur avait une grosse taille, un dos rond;

sa tenue participait de celle de l'homme de cour et de celle de l'officier supérieur. Aux franges de son linge très-fin et très-blanc se voyaient des bordures de dentelle. Autour du cou il portait une cravate de satin.

Tout le reste de son costume était en casimir noir.

Sur les traits de son visage, un observateur aurait pu lire que le personnage n'était pas une nature vulgaire. Deux petits yeux noirs éclairaient la figure d'une lueur très-vive. Il y avait aussi sur les lèvres, un peu rouges, et par conséquent sensuelles, un sourire empreint d'une pointe d'esprit assez acéré.

Cependant un disciple de Lavater, quelque consommé qu'il eût été dans la science de la physiognomonie, aurait difficilement débrouillé le sens de cette énigme ambulante. Que pouvait être un pareil homme, qui se promenait en automne, seul, dans un quartier nullement aristocratique, à une heure où les gens comme il faut sont encore au lit? Si c'eût été un magistrat affairé, un juge d'instruction, un avocat en renom, ou même un greffier haut gradé, il aurait coupé le pont Neuf par la moitié et serait entré au Palais de Justice, en longeant la petite place Desaix; si c'eût été un professeur célèbre se rendant à l'École de médecine ou à l'École de droit, il aurait d'abord pris une voiture pour économiser ses forces et le temps de ses élèves, et en second lieu, il n'aurait pas manqué de prendre par la rue Dauphine, c'est-à-dire par la ligne droite.

Pas une de ces conjectures ne pouvant s'ajuster au caractère ni à l'allure de ce piéton, les passants se bor-

naient à penser que c'était un original, ce que nos voisins d'outre-mer appellent un *excentrique*.

Ils ne se trompaient pas.

L'homme n'était pas plus tôt entré dans la Halle à la volaille, que, de vingt côtés à la fois, les marchandes l'appelaient à voix haute.

— Bonjour, monsieur le marquis!

— Monsieur le marquis, venez donc par ici!

— Ah! voilà l'excellent marquis! Mesdames, c'est une bonne journée pour nous.

On a sans doute déjà deviné que celui que ces dames de la Halle interpellaient si familièrement ne pouvait être qu'une célébrité gastronomique.

C'était, en effet, M. le marquis de Cussy, ancien premier officier de bouche de Napoléon, et l'un des gourmands les plus illustres du dix-neuvième siècle.

Par goût d'abord, par devoir ensuite, un peu plus tard par habitude, et à la fin, pour son plaisir, le marquis se levait au petit jour, comme les maîtres d'hôtel de grande maison, et aimait à faire son marché lui-même.

Homme d'esprit, sceptique comme le sont d'ordinaire les Sybarites, il disait qu'il avait assisté à la révolution comme à un repas un peu agité, mais où il n'avait pas perdu un coup de dent.

Toutefois, il était homme de cœur quand l'occasion le demandait.

Après le 20 mars, il reprenait son service aux Tuileries, car il avait refusé les offres séduisantes de ses anciens amis rentrés avec les Bourbons.

Alpes, 7,000 fr., et en Corse, 4,500 fr. Ces départements, en votant 1 centime extraordinaire, s'étaient imposé une charge relativement aussi lourde pour chacun d'eux. Or, la Seine-Inférieure et le Nord recevaient dans la proportion de 100,000 fr., les Hautes-Alpes et la Corse, dans la proportion de 7,000 et de 4,500 fr. seulement. Il m'a paru qu'il y avait lieu de prendre pour base, non le produit des centimes, qui favorisait les départements riches au détriment des départements pauvres, mais le nombre des centimes, ce qui est évidemment plus conforme à l'équité.

Cette proposition a été adoptée d'une voix unanime par la commission du budget et le Corps-Législatif. La répartition annuelle du crédit des 25 millions sera désormais soumise aux règles que je viens d'indiquer. Dès aujourd'hui, Monsieur le préfet, je mets à votre disposition la part qui revient à votre département dans la moitié du crédit de 3 millions inscrit au budget rectificatif de 1862.

Quant à l'autre moitié, je ne pourrai en déterminer l'emploi qu'après avoir reçu les renseignements nécessaires sur les centimes extraordinaires votés, soit par les départements pour tous les travaux de la vicinalité, soit par les communes pour les chemins d'intérêt commun. Vous devrez donc remplir le tableau ci-joint et me l'adresser aussitôt après la session des conseils généraux.

On a prétendu à tort que les 25 millions étant divisés entre toutes les communes et tous les chemins de l'Empire, il ne serait possible d'affecter qu'une somme insignifiante à chaque voie de communication. En matière de chemins vicinaux surtout, on annihile des ressources en les disséminant, tandis que leur concentration en assure l'utile emploi et en décuple la puissance.

Il suffit de relire mon rapport à l'Empereur de l'année dernière et la lettre mémorable de Sa Majesté qui l'a suivi, pour reconnaître que le crédit s'applique exclusivement aux lignes vicinales les plus importantes, à celles qui desservent plusieurs localités et relient des centres de population. L'administration n'a jamais eu la pensée de fractionner le crédit entre 38,000 communes et 300,000 chemins ordinaires, mais bien de le réserver pour ceux d'intérêt commun dont le rapide achèvement est si vivement réclamé par l'agriculture et l'industrie.

Il ne suffit pas, Monsieur le préfet, que les fonds soient équitablement répartis, il faut surtout qu'ils soient utilement employés. J'apprécie le zèle et les services des agents voyers, dont le personnel, éprouvé par de longs travaux, continuera de vous prêter un concours aussi utile que dévoué; mais il convient d'associer les populations, elles-mêmes à l'exécution de la grande mesure que l'Empereur a décrétée.

La circulaire ministérielle du 21 juillet 1854 autorisait la formation des commissions de surveillance pour les chemins de grande communication. Cette utile mesure, adoptée seulement dans quelques départements a produit les meilleurs résultats. Je vous invite à la généraliser dans un bref délai et à l'étendre aux chemins

d'intérêt commun. Ces syndicats, dont l'action pourra embrasser plusieurs chemins, seront composés de maires, de membres du conseil général et du conseil d'arrondissement, de propriétaires et d'industriels, en un mot, des représentants les plus autorisés des populations.

Ils auront pour mission de constater l'état des chemins, de signaler les améliorations à faire, de surveiller l'emploi des prestations, d'assister à la réception des travaux; ils adresseront chaque année un rapport au sous-préfet de l'arrondissement. Secondé par le contrôle efficace de ces nouveaux auxiliaires, vous obtiendrez aisément de plus grands sacrifices des communes, satisfaites de voir achever sous leur propre surveillance les chemins, qui sont le plus sûr élément de leur prospérité.

L'Empereur, Monsieur le préfet, tient à l'amélioration des campagnes plus encore qu'à la transformation des villes. Sa pensée doit être fidèlement suivie et promptement exécutée. Dans le délai qu'il a fixé, il faut que les 40 000 kilomètres de chemins en cours d'exécution soient livrés à la circulation. Quand cette entreprise considérable sera terminée, il restera encore beaucoup à faire.

Vous devrez poursuivre avec vigueur l'achèvement des chemins vicinaux ordinaires, mais, du moins, il n'y aura plus une commune qui ne soit dotée d'une voie de communication bien construite et bien entretenue. Ce sera là, je puis le répéter après tous les conseils généraux et la commission du Corps Législatif, un des titres les plus populaires et les plus durables du gouvernement impérial à la sympathie du pays et à la reconnaissance de l'avenir.

Recevez, Monsieur le préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'intérieur,
F. DE PERSIGNY.

FAITS DIVERS.

L'Empereur et le Prince Impérial ont quitté mardi Saint-Cloud, se rendant au camp de Châlons. S. M. et Son Altesse Impériale sont attendues dimanche à Paris.

— La Gazette militaire de Vienne donne des détails sur une nouvelle espèce de poudre que l'inventeur appelle poudre à gaz et qui pourrait remplacer la poudre ordinaire dans tous ses usages. Elle consiste en une espèce de papier qui contient la matière explosive. On la prépare par voie humide en deux ou trois heures sans aucun danger d'explosion, et toutes les matières premières qui entrent dans sa composition se trouvent en abondance dans le commerce. Enfin elle ne se gâte pas et ne prend pas l'humidité. Elle n'a aucun rapport avec la poudre-coton et ne contient ni soufre ni acide.

ADMISSION AUX ÉCOLES DU GOUVERNEMENT.

Institution préparatoire dirigée par M. Lorient, 49 rue d'Enfer, Paris. La 1^{re} division comprend

l'École préparatoire à la Marine; la 2^{me} les candidats aux Ecoles Polytechnique, Militaire, Centrale, et les aspirants au Baccalauréat ès-sciences. Telle est la direction donnée à l'enseignement que les élèves, commençant de bonne heure leurs études préparatoires et se trouvant, par suite, très-promptement initiés aux épreuves des concours, gagnent un temps précieux pour leur admission.

La rentrée aura lieu le 6 octobre prochain.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Nos deux derniers jours de fêtes se sont admirablement passés. Le temps s'est montré plus favorablement disposé que dimanche dernier. Il eût été bien fâcheux, en effet, que la pluie troublât les exercices du carrousel. Ces brillantes manœuvres augmentent toujours d'intérêt. Cette année, elles avaient un cachet tout particulier; les nouvelles dimensions données à la carrière ont permis des exercices plus compliqués.

Mardi, l'aspect de l'hippodrome était magnifique, et tous les étrangers nous envient un site si beau. Il est à regretter que le sol ne soit pas aussi bon, et que dimanche, le terrain détrempe ait occasionné plusieurs chutes fâcheuses.

Voici le résultat de la deuxième journée de nos fêtes hippiques :

1^o Prix du Conseil général de Maine-et-Loire, 1,200 fr., pour chevaux entiers et juments, de 3 ans et au-dessus, nés et élevés dans le département de Maine-et-Loire, et ayant conservé, jusqu'à l'instant de la course, leur qualification de chevaux de l'Ouest. — Poids du règlement de l'Ouest. — Entrée, 20 fr. pour le deuxième arrivant. — Distance : 4,000 mètres en une épreuve.

Deux chevaux étaient engagés, *Illusion* et *Perlefine*. *Perlefine* seule a couru, montée par Joseph.

2^o Un Objet d'art, pour MM. les Sous-Officiers élèves-instructeurs, montant leurs chevaux d'armes.

Douze chevaux étaient en lice. Les obstacles ont été admirablement franchis : M. de Gourges, montant *Celadon*, est arrivé premier et après lui M. Delafont, montant *Victorine*.

5^o Un Objet d'art, pour MM. les Sous-Officiers titulaires de l'École impériale de cavalerie, montant leurs chevaux d'armes.

Les courses vont toujours grandissant d'intérêt, le prix dans celle-ci est encore plus vigoureusement disputé. Pendant longtemps tous les cavaliers se tiennent en peloton et franchissent les obstacles avec beaucoup d'ensemble. *Favorite* semble devoir arriver la première; mais devant les tribunes, *Douce* redouble d'ardeur et gagne d'une encolure sur *Favorite*. Celle-ci est montée par M. Papillon et *Douce* par M. Malapert. Après eux est arrivé M. Marie, montant *Candide*. Neuf chevaux étaient engagés pour cette course.

4^o Un Objet d'art, pour MM. les Officiers de

Quand la nouvelle du désastre de Waterloo lui parvint, il s'écria sur le ton d'une amère tristesse :

— Allons, voilà ma marmite encore une fois renversée!

Cependant, l'année suivante, un de ses amis (c'était le maréchal de Lauriston) lui faisait donner une sinécure de mille écus.

— C'est assez, disait-il, c'est un morceau de pain et un morceau de fromage de Brie.

Il n'était pas de ceux de sa caste qui criaient sans cesse contre la révolution et ses conséquences.

Sous Charles X, lorsque fut promulguée la loi relative à l'indemnité accordée aux émigrés, il refusa obstinément d'en revendiquer sa part.

— Ne parlons pas du passé, disait-il.

En général, il n'aimait pas à s'occuper de matières sérieuses. Bien vivre était à ses yeux toute la philosophie qu'un homme sensé dût mettre en pratique.

Y en a-t-il une meilleure?

— Dans les temps modernes, disait-il, il n'a été prononcé qu'un mot sensé; et il est tombé de la bouche d'un gourmand, c'est la belle parole d'Henri de Pansey : *Messieurs, je ne croirai au progrès que quand je verrai un cuisinier à l'Institut.*

Le marquis de Cussy déjeuner à midi et dînait à six heures.

Sa petite table était ouverte toute l'année.

Comme il était très-expert en tout ce qui touchait l'art de bien vivre, les premières maisons de France et d'Angleterre le chargeaient de dégustations importantes.

A Paris, on le priait sans cesse de juger, et son jugement faisait loi parmi les marchands, surtout aux Halles, où, comme je l'ai dit, il se rendait de très-grand matin, seul et à pied.

Au milieu de ses amis, en mangeant, il avait toujours un tour de conversation fin et original.

On sait qu'il se complaisait surtout à combattre presque tous les principes émis dans la *Physiologie du goût*.

Ainsi, Brillat-Savarin voulait douze personnes à table; le marquis de Cussy répliquait :

— Ce n'est pas le nombre. L'école de Salerne, qui était si sage, disait : « Jamais moins que les trois Grâces; jamais plus que les neuf Muses. » Pour moi, je dis : « Soyez trois, soyez six, ou soyez neuf. »

Il voulait qu'on ne bût qu'à petits coups.

Il répétait :

« Il faut savoir ne pas manger quand on n'a pas faim; c'est la règle. »

Brillat-Savarin demande deux douzaines d'huitres et veut qu'elles soient ouvertes et placées d'avance sur la table.

Le marquis se récrie :

— Professeur! des huitres ouvertes d'avance et peut-être même détachées? Mais c'est la honte de la barbarie, et pour que je vous excuse, il faut que je me rappelle que vous êtes né dans le département de l'Ain.

De même, l'auteur de la *Physiologie du goût* voulait des glaces dans une salle à manger; M. de Cussy s'y opposait.

— On n'a pas besoin de se voir manger.

Maintenant que j'ai donné quelque idée de l'homme, je vais reprendre le fil de mon récit.

En allant à la Halle à la volaille, le matin en question, M. le marquis de Cussy manifestait l'empressement d'un homme qui a une emplette importante à faire.

Les dames de l'endroit ne manquaient jamais de saluer son apparition par un petit caquetage flatteur.

Après une inclination de tête adressée à l'une, un sourire à l'autre, un mot amical à une troisième, un salut de la main à toutes, le gastronome s'était dirigé vers celle des nefs qui est plus spécialement consacrée à la vente du gibier.

— Que voulez-vous, ce matin, monsieur le marquis? lui avait demandé une voix. Est-ce un perdreau? est-ce une paire de cailles?

— Pas tout à fait. Il me faut mieux que cela.

— C'est donc un chapelet de becassines?

— Non, mon enfant; j'ai besoin d'un faisan doré, mais d'un excellent faisan.

Au même instant, de place en place, on se transmettait ces paroles comme on l'aurait fait pour une dépêche télégraphique :

— Eh! vous autres, le meilleur faisan de la Halle pour M. de Cussy!

Deux minutes ne s'étaient pas écoulées qu'un superbe oiseau aux plumes chatoyantes arrivait d'éventaire en éventaire jusqu'au pilier où stationnait l'ancien officier de bouche.

l'Ecole impériale de cavalerie, montant leurs chevaux d'armes ou ceux appartenant à des Officiers de l'Ecole, à l'exclusion des chevaux de pur sang.

Quatre chevaux ont couru : *Flower*, montée par M. Piétra, a longtemps tenu la tête; mais elle a été dépassée par *Blonde*, que montait M. Haut, et est arrivée seconde; après elles sont arrivées *Coureuse*, que montait M. Javet, et *Corvette*, conduite par M. de Montlivaut.

5° Steeple-chase (gentlemen riders), un Objet d'art, pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 4 à 7 ans inclusivement, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest. (Conditions de l'arrêté ministériel du 3 mai 1856.) — Distance : 3,000 mètres et 15 obstacles environ à franchir.

Cette course n'a pas eu lieu. Lorsque le moment de la courir est arrivé, *Miss Ariel* qui était engagée ne s'est pas présentée.

6° Prix du chemin fer. — Steeple-chase (gentlemen riders). — 1,000 fr., dont 500 fr. donnés par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. donnés par la Société des Courses, pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Poids commun, 67 kilog. 1/2. — Entrée, 40 fr. pour le deuxième arrivant. — Les chevaux nés en Angleterre porteront 3 kilog. de surcharge. — Le vainqueur d'une course de haies ou d'un steeple-chase portera 2 kilog. de surcharge. — Le vainqueur de deux ou plusieurs de ces prix portera 4 kilog. — Les chevaux nés et élevés dans l'Ouest porteront 3 kilog. de moins. — Distance : 4,100 mètres environ et 15 obstacles à franchir.

Quatre chevaux étaient inscrits, deux seulement ont couru : *Etincelle*, montée par M. de Saint-Germain, et *Surprise*, à M. Boutton, montée par M. de Saint-Sauveur. *Surprise* s'est dérobée et a perdu promptement toute chance en sa faveur; *Etincelle* est arrivée première.

7° Steeple-chase (gentlemen riders). — 2,000 fr. donnés par l'Administration des Haras, pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, nés en France. — Poids commun, 75 kilog. — Tout cheval ayant gagné un steeple-chase ou une course de haies de 2,000 fr., portera 2 kilog. de surcharge; un steeple-chase ou une course de haies de 4,000 fr., 4 kilog.; un steeple-chase de 10,000 fr., 7 kilog. — Tout officier n'ayant jamais gagné un steeple-chase de 1,000 fr., recevra 2 kilog. — Entrée, 100 fr., moitié forfait. — La moitié des entrées au second. — Distance : 4,500 mètres au moins et 20 obstacles à franchir.

Cette course a sans contre-dit été la plus belle et la plus intéressante. *Pacha* et *Pollux* étaient en lutte : le premier conduit par M. de Saint-Sauveur, le second par M. Chaverondier. *Pollux* refuse de franchir le premier obstacle et *Pacha* gagne du terrain; mais *Pollux* après avoir franchi

la haie s'approche de son concurrent; au dernier tour, *Pacha* et *Pollux* se dérobent à la douve. Après trois reprises courageuses, M. Chaverondier fait franchir la douve à son coursier et arrive premier aux galeries où il est accueilli, comme dimanche, par un hurra d'applaudissements et de braves.

Ainsi s'est terminée cette journée pleine d'émotions et d'entrain; pas la plus légère chute n'a troublé la fête; toujours les coureurs se sont montrés pleins d'habileté, d'adresse et d'énergie.

La distribution solennelle des prix a été faite hier aux élèves de l'Ecole des Frères. M. le Maire de Saumur, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement, M. Chedeau, premier adjoint, un nombre considérable d'ecclésiastiques de la ville et des environs, et M. Michelet, inspecteur de l'arrondissement, assistaient à cette solennité. Après quelques compliments d'un élève, adressés aux autorités et à l'assemblée, la distribution des palmes a commencé. Comme toujours, la cour de l'établissement était insuffisante pour contenir le grand nombre de parents qui se rendent à cette fête.

Hier matin, un bien triste accident a jeté le deuil dans la famille de M. Boudent, professeur au collège de Saumur. Sa petite fille, âgée de 14 mois, était dans une cour avec ses parents et s'amusa avec l'eau contenue dans un seau. Rien ne pouvait inspirer de crainte; la mère s'absente quelques instants et en revenant elle trouve son enfant la tête dans l'eau et le corps en dehors du seau. La pauvre petite avait perdu pied, et était tombée la tête dans le baquet; elle n'avait eu ni la force de se retirer ni celle de se faire entendre. Son immersion n'a pas duré plus de 3 à 4 minutes et cependant l'asphyxie était complète.

L'ouverture de la chasse aura lieu, dans toute l'étendue du département de Maine-et-Loire, le 1^{er} septembre.

La musique de l'Ecole de cavalerie jouera ce soir sur la Promenade les morceaux suivants :

1. Marche militaire;
2. Grand boléro;
3. Duo *Lucie*;
4. Ouverture *Domino*;
5. Rétraite Lefebvre.

Pour chronique locale et faits divers : p. contr.

DERNIERES NOUVELLES.

Turin, 19 août. — On assure que Garibaldi est entré à Catane. Aucun conflit n'aurait eu lieu entre les troupes et les volontaires.

Raguse, 19 août. — Hier, un coup de feu a été tiré sur le prince de Montenegro, qui a été légèrement blessé. L'auteur de cette tentative d'assas-

sinat a été arrêté : c'est un individu de la suite du prince.

New-York, 12 août. — Trente mille confédérés, sous les ordres de Jackson, ont traversé la rivière Rapidan.

Le général Pope a envoyé contre eux le général Banks. Un combat sanglant a eu lieu. La perte de chaque côté s'élève à trois mille hommes. Les fédéraux se sont retirés, après avoir perdu deux canons. Plus tard, les confédérés se sont également retirés. Pendant la nuit, Pope a lancé sa cavalerie à leur poursuite. — Havas.

VILLE DE SAUMUR.

ETAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 19 juillet au 15 août 1862.

N° d'ordre.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.			VACHES.			VEAUX.			MOUTONS.			PORCS.
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	maigres et médiocres	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	maigres et médiocres	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	maigres et médiocres	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.	maigres et médiocres	
BOUCHERS.														
1	V. Godard.	1	1	»	»	1	»	14	23	»	15	27	»	»
2	Morisseau.	»	8	»	»	3	»	21	28	»	15	54	»	»
3	Touret (1).	»	2	»	1	5	»	17	16	»	9	32	»	»
4	Poisson.	1	4	»	2	12	»	33	34	»	28	52	»	»
5	Groleau.	»	»	»	3	»	»	4	18	»	2	15	»	»
6	Lanier.	»	»	»	1	2	»	11	13	»	6	10	»	»
7	Corbineau.	»	»	»	17	»	»	22	35	»	20	74	»	»
8	Sechet (2).	»	1	»	1	5	»	13	22	»	17	38	»	»
9	Prouteau.	»	»	»	1	3	»	8	9	»	7	10	»	»
10	Girard.	»	»	»	4	»	»	7	14	»	5	19	»	»
11	Palla.	»	1	»	1	2	»	5	21	»	7	22	»	»
CHARCUTIERS.														
MM.														
1	Millerand.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	11	5	»	»
2	Baugé.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	»	»
3	Lecomte.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	9	»	»
4	Milonneau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	2	9	»	»
5	Touret.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	5	»	»
6	Quantin.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	3	6	»	»
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5	3	»	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	8	10	»	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	6	7	»	»
10	Marais.	»	»	»	»	»	»	»	»	»	4	4	»	»

- (1) Un bœuf refusé pour défaut de qualité.
- (2) Une vache refusée pour défaut de qualité.

Sommaire de l'ILLUSTRATION du 16 août 1862.

Revue politique de la semaine. — Le général Concha, marquis de la Havane, ambassadeur d'Espagne en France. — Courrier de Paris. — Courrier de Bade. — Causerie dramatique. —

— Voilà bien mon affaire, dit le marquis en jetant un rapide coup d'œil sur la bête.

Après avoir enveloppé son butin dans le numéro d'un journal de la veille, il tira de sa bourse une pièce d'or, paya, formula une révérence pleine de bonhomie et sortit.

— Allons maintenant où je suis si impatiemment attendu, murmurait-il.

En le voyant partir, les dames de la Halle ne pouvaient se défendre de quelques commentaires, comme toujours.

— Pour qui donc a-t-il demandé ce faisan ?

— Est-ce pour l'ambassadeur d'Angleterre ?

— Est-ce pour le baron de Rothschild ?

— Vous cherchez beaucoup, répliquait une commère. Quoiqu'il ne soit plus précisément un homme riche, le marquis est toujours, et de plus en plus, une fine bouche. Le faisan doré ne peut pas être pour un autre que lui-même.

Toutes ces bonnes langues se trompaient dans leurs conjectures.

II.

En suivant des yeux le doyen des gourmands, on aurait pu le voir reprendre la ligne du pont Neuf et s'enfoncer peu à peu, toujours à pied, du côté de la rue Montorgueil jusque par delà le faubourg Poissonnière.

A force de marcher, il entra dans une de ces petites rues silencieuses et à demi désertes du faubourg Saint-Denis qui sont le quartier privilégié de ce que,

dans le commerce, on nomme l'article de Paris.

C'était déjà par là que résidaient alors ceux des ouvriers intelligents dont la fonction tient le milieu entre la main-d'œuvre mécanique et l'art.

A cette époque-là, comme aux jours où nous sommes il y avait dans ce pâté de maisons des ciseleurs, des lithographes, des luthiers, des décorateurs, toute une série de ruches où bouronnaient mille abeilles industrielles.

Rue Martel, au n° 17, le marquis entra en demandant M. Simon Leblanc, peintre sur porcelaine.

— Au quatrième, avait dit le concierge.

— Je sais ! je sais ! murmurait le vieillard.

Huit jours auparavant, en effet, il avait gravi les degrés de l'escalier, et voici pour quels motifs :

Un petit prince des bords du Rhin était en correspondance régulière avec lui à propos des détails de sa table.

Dans une lettre de fraîche date, il le pria de vouloir bien se mettre en campagne pour lui.

L'attente possédait un très-beau service en porcelaine peinte.

Or, en desservant un dîner de gala, un valet maladroit avait cassé deux soucoupes.

Le service se trouvait dès lors dépareillé et ne pouvait plus être bon à rien, si l'on ne remplaçait ces deux pièces.

Par sa missive, le prince recommandait à M. de Cussy de n'épargner ni soins, ni temps, ni recherches, ni

sacrifices d'argent pour arriver à refaire les deux soucoupes.

Aussi, le jour même où il avait reçu la lettre, le gastronome se mettait-il en quête des peintres sur porcelaine les plus habiles. Mais les meilleurs praticiens étaient occupés.

A la manufacture de Sèvres, les commandes de la couronne ne permettaient pas la plus légère distraction.

Dans les ateliers particuliers, on était sur les dents.

Il ne restait de disponible qu'un seul travailleur en état de bien faire ce qu'on souhaitait : c'était l'ouvrier, ou, si vous voulez, l'artiste de la rue Martel.

— Eh bien ! j'irai rue Martel, chez M. Simon Leblanc, avait dit le rival de Brillat-Savarin.

Une semaine donc avant la visite à la Halle, il sonna à la porte du peintre sur porcelaine.

Une jeune femme était venue ouvrir.

Était-ce bien une jeune femme ?

Celle-là appartenait, suivant toute apparence, à cette catégorie des femmes de Paris qui n'ont pas d'âge. Son visage était correct; ses yeux encore doux, quoique légèrement flétris; des fils blancs, survenus prématurément sans doute, argentait des cheveux blonds qui avaient dû être fort beaux.

C'était la femme de l'ouvrier.

(La suite au prochain numéro.)

Régates de Toulon, le 3 août. — Travaux de l'endigement de l'Allier à Vichy. — Doubrovski (suite). — Gazette du palais. — Extraits du voyage de M. Camille Weinschenk au Japon, à l'Amoor et au Kamtschatka. — *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. A. Thiers, XX^e et dernier volume (deuxième article). — Bibliothèque du sportsman. — Bohémiens polonais des Karpathes.

Gravures : Le général Concha, marquis de la Havane. — Etats-Unis d'Amérique : retraite de l'armée de Mac-Clellan; départ de la flotte fédérale; — bataille des Cinq-Jours : combat à Swampbridge. — Les îles de Charenton. — Régates de Toulon, du 3 août. — Travaux de l'endigement de l'Allier, à Vichy. — Feu d'artifice du 15 août. — Voyage au Japon (8 gravures). — Bohémiens campant dans les Karpathes. — Rébus.

BOURSE DU 19 AOUT.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 68 85
4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 98 40

BOURSE DU 20 AOUT.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 68 95
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 98 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Étude de M^r HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE VENTE DE BOIS ET DE MOBILIER APRÈS FAILLITE.

Le dimanche 24 août 1862, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^r Henri Plé, commissaire-priseur, chez le sieur Louis MORICHON, marchand de bois en gros, au Pont-Fouchard, commune de Bagnoux, joignant Saumur, à la vente publique aux enchères de tous les bois et le mobilier dépendant de sa faillite, à la requête de M. Kerneis, syndic de la dite faillite.

Il sera vendu :

7.000 mètres courants de chevrons de différentes longueurs, en bouillard et sapin.

2.000 mètres courants de volige de différentes longueurs.

2.500 barreaux en chêne et bouillard, planches en chêne et en sapin.

Plusieurs pièces de bois en ormeau, chêne et cormier, équarries et en grume, cotrets, baguegnolles, fagots, bourrées et bois de corde.

Les lots seront vendus au choix des acquéreurs; on commencera par la vente des bois.

MOBILIER: lits, couettes, matelas, rideaux, draps, linge, effets, commodes, secrétaires, armoire, fauteuils voltaire et autres, table de salon, tables de toilette, bureau, étagères, glaces, pendules, flambeaux, montre et chaîne en or, fusil, pistolets, garnitures de cheminées, plusieurs barriques de vins rouge et blanc, vin en bouteilles, 30 barriques et 800 bouteilles vides, tonnes, batterie de cuisine, un très-fort diable, harnais, belles charrettes,

cordages, 150 poches en toile, quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Étude de M^r GUÉNAULT, huissier à Tours, mail du Chardonnet, n^o 10.

VENTE AUX ENCHÈRES

DE CALÈCHES ET VOITURES

Le samedi 30 août 1862, à midi, rue de la Préfecture, n^o 4, à Tours.

Une très-belle calèche, fraîchement peinte, presque neuve;

Deux calèches,

Deux wurths,

Deux américaines,

Un landeau,

Cinq paires de harnais de timon,

Cinq harnais de cabriolet.

S'adresser à M^r GUÉNAULT, pour les visiter. (403)

On demande une somme de 50 à 60,000 fr., par souscription de 10,000 fr., pour compléter un capital de 180,000 fr. nécessaire à une entreprise industrielle dont les résultats sont certains.

S'adresser au bureau de l'*Echo Saumurois*. (400)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1863,

UNE MAISON, au Pont-Fouchard, occupée par M^{me} Aubelle.

S'adresser à M^{me} AUBELLE. (328)

ON DEMANDE un jeune homme pour apprendre le commerce de nouveautés.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE à l'usine à gaz de (bon comptable), Saumur, un clerc

S'adresser à M. STEARS, à la Fuye.

M^r PETILLEAU, notaire à Chinon (Indre-et-Loire), demande un PRINCIPAL CLERC, capable. (379)

M^r LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un CLERC. (389)

HOTEL D'ANJOU

ANCIEN HOTEL DE FRANCE SAUMUR.

M. et J. BOLOGNESI Frères et Sœur.

Cet hôtel, situé rue d'Orléans, près de la Direction des Postes aux lettres, est le plus vaste et le plus central de la ville. Restauré tout à neuf et en harmonie avec les goûts modernes, il offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Vaste cour, plusieurs grandes écuries et remises. — Magasin pour la vente de comestibles, vins et liqueurs de toutes provenances. — Services en ville. — Prix modérés. (288)

M. GARREAU-MURAY,

Épicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchet frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

AVIS IMPORTANT.

Un demi-kilog. CAFÉ DES GOURMETS fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 52 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 3 centimes. Résultats : 1^o vive et transparente coloration; 2^o économie de moitié; 3^o qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos CHOCOLATS pour les TROIS MILLIONS de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide : c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

TAPIOCA DES GOURMETS

Notre TAPIOCA est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécale, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est reformé dans d'élégants cartonnages, très-commodes pour les ménagères. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

ABONNEMENTS

Un an, 6 mois.
PARIS 48f. 8f.
DÉPARTEMENTS 48f. 10f.
Corse, Algérie, }
Étranger, selon le tarif } postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

La France élégante n'a plus besoin aujourd'hui de justifier son succès toujours croissant et la place importante qu'elle occupe au premier rang des publications du même genre : l'accueil qu'elle a reçu lui est un sûr garant des sympathies nombreuses qu'elle a fait naître, et elle ne négligera rien pour se maintenir dans la voie d'amélioration qu'elle a inaugurée. — En paraissant deux fois au lieu d'une, elle a trouvé le secret, non-seulement de doubler le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La France élégante publie dans le courant de chaque année : — 1^o 24 numéros, format grand in-8^o,

édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur; — 2^o 25 à 30 gravures de modes colorées, inédites, dessinées par M^{me} Héloïse LELOIR; — 3^o 15 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre; — 4^o 15 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants; — 5^o 4 à 6 planches de tapisserie colorée ou de dessins pour crochet, filet et tricot; — 6^o Environ 40 morceaux de musique, de chant et de piano; — 7^o et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous les genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffit de citer les écrivains qui y concourent pour nous dispenser de tout éloge.

La France élégante a publié l'année dernière :

Le Capitaine Simon, par Paul Féval; **Delphine**, par M^{me} Clémence Robert; **Berthe**, par Pierre Zaccane; elle commence en ce moment la publication

d'Un Roman de M^{me} la C^{te} DASH

qui sera suivi de Nouvelles de MM. Des Essarts, Elie Berthet, Paul Féval, Emmanuel Gonzalès, Jules Sandeau, Etienne Enault, Jules Kergomard, Ponson du Terrail, Edmond About, Pierre Zaccane, M^{me} Anaïs Ségalas, comtesse Dash, Clémence Robert, Maria Delembre, etc.

Il n'est point de recueils de ce genre qui puissent offrir une pareille réunion de talents divers et réellement distingués.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

BUREAUX A PARIS
Rue Ste-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.